Concertation publique

RTE - Renforcement du réseau électrique entre Eguzon et Marmagne

Note de synthèse du débat mobile n°4

18 octobre 2026 – Fête de la sorcière à Cuzion – 10h-19h

Chiffres clés de la rencontre

Positionnés à une extrémité des stands de la Fête de la sorcière, sur le lieu-dit de Bonnu à Cuzion, 6 membres de l'équipe RTE étaient présents pour aller à la rencontre des passants, leur présenter le projet, recueillir leurs contributions et répondre à leurs questions. Une des deux garantes de la Commission National du Débat Public était également présente.

Le dispositif de débat mobile prend la forme d'un camion aux couleurs du projet à l'intérieur duquel des totems numériques permettent de zoomer précisément sur les tracés des fuseaux, de mange-debout pour accueillir la documentation et les maquettes des pylônes, ainsi que d'une borne ludique avec une course de vélos et une jauge présentant l'énergie produite.

Lors de cette rencontre :

- 220 personnes ont été rencontrées, dont 9 enfants ;
- 35 flyers ont été distribués ;
- 55 synthèses du dossier de concertation ont été distribuées ;
- 2 dossiers de concertation ont été distribués ;
- 3 contributions écrites ont été déposées.

Déroulé et tonalité des échanges

La Fête de la sorcière est une festivité locale qui accueille un nombre important de participants, rayonnant largement sur le territoire de l'Indre et du Cher, au-delà des limites de l'aire d'étude du projet. Il s'agit d'un évènement familial qui se déroule sur toute la journée, avec des stands de produits locaux, des offres de restauration, ainsi que des animations et des spectacles.

Une part importante des personnes rencontrées avaient déjà connaissance du projet, via la presse, grâce au flyer reçu à leur domicile ou la réception d'un SMS. Les échanges, parfois longs, se sont déroulés dans un climat cordial. La proximité du poste électrique d'Éguzon et du barrage se reflète dans les profils de certaines personnes rencontrées, dont plusieurs travaillent ou ont travaillé dans les métiers de l'électricité. Cette familiarité avec le secteur a souvent suscité leur intérêt pour le projet. D'autres participants, notamment des familles, ont été attirés par la course de vélos, qui a constitué une occasion d'engager la discussion.

De nombreuses personnes concernées par les fuseaux ont souhaité obtenir des précisions sur le tracé. Les totems numériques installés à l'intérieur du camion se sont révélés utiles à plusieurs reprises pour échanger de manière précise sur l'insertion des fuseaux.

Plusieurs élus sont également allés à la rencontre de l'équipe RTE : le Maire d'Éguzon, le Maire de Cuzion, le Maire d'Orsennes et la sénatrice de l'Indre, Mme Bellurot.

Synthèse des sujets et questionnements soulevés par les participants

Raisons d'être du projet

De nombreuses personnes ont souhaité comprendre les raisons justifiant la création d'une nouvelle ligne électrique à 400 000 volts et les besoins auxquels elle doit répondre. Les échanges ont notamment porté sur l'évolution de la consommation d'électricité, le renforcement du réseau électrique et la place de la future ligne dans le système électrique existant.

Plusieurs personnes ont interrogé RTE sur le lien entre le projet et le datacenter de Google envisagé sur le territoire, ainsi que sur le rôle du barrage d'Éguzon et sa contribution à la production électrique. D'autres ont questionné la nécessité du projet au regard du développement des énergies renouvelables et de l'évolution des moyens de production.

Certaines personnes ont reconnu l'intérêt du projet et compris la nécessité de renforcer le réseau électrique. Une personne s'est explicitement déclarée favorable au projet.

Sujets de questionnements

Plusieurs questions ou remarques ont été partagées sur :

- les caractéristiques techniques de la future ligne, notamment le niveau de tension, la nature des câbles, la distance entre les pylônes et leur hauteur ;
- les nuisances sonores potentielles de la ligne et son impact sur le paysage ;
- les effets potentiels des champs électromagnétiques sur la santé, notamment au regard de situations individuelles évoquées par certains participants ;
- la possibilité de mettre la ligne en souterrain et les raisons du choix d'une ligne aérienne ;
- les modalités de choix du fuseau de moindre impact et les prochaines étapes de la concertation ;
- les conséquences du projet pour les propriétaires et les exploitants agricoles, notamment les indemnisations, les éventuelles expropriations et les surplombs de parcelles ;
- les retombées fiscales du projet, notamment la taxe sur les pylônes ;
- les conséquences du développement des usages électriques sur d'autres enjeux environnementaux, comme le recyclage des batteries ;
- le calendrier du projet, les modalités de contact avec les propriétaires concernés et les étapes ultérieures, notamment l'enquête publique.

Hypothèses de fuseaux

De nombreuses personnes ont souhaité connaître les fuseaux envisagés et savoir si leur habitation, leurs terres ou leur commune étaient susceptibles d'être concernés par le projet. Les échanges ont notamment porté sur la largeur des fuseaux, leur définition et les critères qui permettront de déterminer le tracé final.

Plusieurs participants ont estimé qu'il serait préférable de rapprocher la future ligne d'un ouvrage électrique existant, afin de limiter la création de nouvelles infrastructures dans des secteurs jusqu'alors préservés. Le fuseau B, associé au tracé de la ligne 225 000 volts appelée à être déposée, a notamment été évoqué favorablement par plusieurs personnes. D'autres ont suggéré de privilégier le suivi de la ligne 400 000 volts existante, notamment dans les secteurs nord. À l'inverse, le fuseau D a été jugé peu opportun, voire absurde. La création de nouveaux ouvrages dans des secteurs actuellement vierges a suscité des interrogations, plusieurs participants estimant qu'il serait préférable de s'appuyer sur les infrastructures existantes pour limiter les impacts humains et environnementaux.

Des interrogations ont également été formulées sur les fuseaux C, D et F, notamment par des personnes souhaitant savoir si leur commune ou leurs parcelles étaient concernées.

Les échanges ont fait ressortir des préoccupations relatives à l'insertion paysagère du projet et à la multiplication des infrastructures sur le territoire. Certaines personnes ont évoqué la présence de lignes électriques existantes, d'éoliennes et d'antennes TDF.

Les conséquences potentielles du projet sur les activités agricoles ont également été abordées. Plusieurs exploitants ou propriétaires ont interrogé RTE sur les modalités d'indemnisation, les surplombs de parcelles et les éventuelles contraintes liées à la présence de pylônes sur des terrains privés. Des questions ont notamment été soulevées par des agriculteurs déjà concernés par des lignes électriques, ainsi que par un exploitant ayant un projet d'agrivoltaïsme potentiellement concerné par le tracé.

Enfin, des interrogations ont porté sur l'articulation du projet avec d'autres projets de développement du territoire. Un participant a notamment signalé un projet d'usine de production d'hydrogène dans le secteur d'Issoudun, en direction de Châtost, susceptible d'être concerné par les hypothèses de tracé. D'autres échanges ont porté sur la prise en compte des projets d'énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïques).

Concertation

Les échanges ont permis de présenter la démarche de concertation, les modalités d'information du public et les prochaines étapes du projet. Plusieurs personnes souhaitent participer aux prochaines réunions publiques organisées sur le territoire, notamment à Neuvy-Saint-Sépulchre, Cuzion et Issoudun.

Des participants ont également manifesté leur intérêt pour la visite de ligne prévue le 14 novembre. Certains ont souhaité être informés des prochaines étapes, notamment via l'inscription aux actualités du projet. Certains vont s'exprimer sur la plateforme participative.

Plusieurs personnes ont souligné l'intérêt de la démarche de concertation pour mieux comprendre le projet et les critères de définition des fuseaux. Une personne a notamment salué l'effort d'information et la possibilité de faire remonter des observations du territoire. D'autres ont insisté sur l'importance de prendre en compte les préoccupations des personnes directement concernées par les hypothèses de tracé.








CONCERTATION PUBLIQUE

